

Image not found or type unknown



Impôts sur le sol marocain.

Par **diabololette**, le **01/05/2008** à **06:54**

Bjr, j'essaye mais en vain d'avoir des réponses à mes questions mais je ne trouve personne pour me répondre alors je souhaite avoir un peu plus de « chance » avec vous.
Je suis française, je travaille pour une Sté Suisse en Suisse et je vais bientôt partir vivre au Maroc. Ma question est la suivante : mon travail m'oblige à partir 4 ou 5 semaines du Maroc et après je reviens pour 4 à 5 semaines et cela toute l'année, je vais être locataire sur le Maroc et je ne possède pas de maison en France donc absolument rien à mon nom. Je voudrais savoir comment je vais devoir faire pour les impôts et quel va être mon imposition sur le Maroc puisque mes revenus ne sont pas Marocain. Merci pour votre aide.